



CHARTRE DE DÉONTOLOGIE FORMATEURS

Tout formateur exerçant sous le nom commercial Concilia'bulles®, qu'il en soit le représentant légal ou sous-traitant, s'engage à s'inscrire dans le cadre défini par la présente charte, qui définit les valeurs et les fondements théoriques que nous nous engageons à défendre et respecter envers nos clients.

Les valeurs défendues par Concilia'bulles :

Afin de garantir pendant toute la durée des formations un climat propice à l'écoute, la prise de parole, la réflexion et le soutien entre participants, le formateur s'assurera du respect des valeurs suivantes :

- la bienveillance, l'empathie et la confidentialité,
- le respect des différences ethniques, sociales, des orientations religieuses ou sexuelles, des expériences de vie et des choix éducatifs des participants,
- l'accueil de l'expérience vécue, sans interprétation ni jugement,

Pour ce faire, le formateur veillera à la mise en place des règles de base pour le bon fonctionnement du groupe.

Il s'engage par ailleurs à proposer l'orientation d'un participant en difficulté vers d'autres professionnels adaptés si nécessaire.

Les fondements de notre pratique :

- l'écoute active et le soutien des participants,
- la transmission d'informations issues de recherches et études,
- l'accompagnement des participants à l'éclairage des points forts et points faibles des pratiques éducatives par des exercices et mises en situation, l'accompagnement des participants dans l'appropriation de nouvelles pratiques, par l'entraînement,
- l'encouragement des échanges entre les membres du groupe,
- la discussion, les échanges de suggestions et d'expériences, le soutien entre participants,
- la pratique de la résolution des problèmes par le biais de la clarification, l'exploration des solutions possibles, l'encouragement à l'action positive,
- l'accompagnement des participants dans l'appropriation de nouvelles pratiques, par l'entraînement,
- l'incitation des participants à interroger leurs références, leurs habitudes et leurs représentations.



Effets recherchés :

Les formations dispensées par Concilia'bulles s'inscrivent toutes dans la logique de permettre aux éducateurs d'augmenter leur confiance pour accompagner les enfants, et de promouvoir un style éducatif qui favorise le développement du potentiel de l'enfant dans le domaine de son estime de soi, son autonomie, son expression, ses ressources, sa différence, sa résilience, ses compétences sociales et le respect de soi et de l'autre.

Les outils que nous transmettons sont issues des approches de la communication bienveillante et ont pour rôle de permettre à l'éducateur :

- d'utiliser des approches pour développer une relation positive avec l'enfant individuellement ou en groupe, lorsqu'il se trouve aux prises de sentiments négatifs, notamment en l'aidant à les exprimer
- d'utiliser des approches pour encourager les compétences sociales positives chez les enfants (accompagner l'enfant à prendre conscience de ses forces et à les utiliser, susciter chez l'enfant le désir de coopérer),
- de concilier les limites et la bienveillance, rechercher les alternatives à la punition qui responsabilisent l'enfant et qui permettent à l'adulte de faire valoir fermement sa position,
- d'utiliser la résolution de problème en lien avec l'enfant individuellement ou en groupe d'enfants,
- de favoriser la responsabilisation aussi souvent que possible,
- d'éviter les gestes quotidiens qui empêchent l'enfant de devenir davantage autonome ; aider l'enfant à développer son potentiel,
- d'intervenir de façon utile quand les enfants se disputent,
- d'aider l'enfant à se dégager les étiquettes négatives qui l'empêchent de s'épanouir individuellement ou dans un groupe,
- de voir l'enfant en tant que personne distincte.

Posture pédagogique :

Les méthodes pédagogiques mises en oeuvre sont issues à la fois de l'éducation populaire et l'approche des groupes. Le formateur n'agit ni en tant qu'enseignant ou thérapeute. Il se positionne avant tout en tant que facilitateur, et enrichit la formation de son expertise. Son approche est libre et personnelle, mais doit respecter les engagements énumérés ci-dessous.



Devoirs du formateur :

- Respecter les conditions contractuelles prévues par la convention de formation (sauf cas de force majeure).
- Avoir de la retenue quant à ses propres valeurs, garder une position de neutralité.
- Garantir le cadre et la sécurité, les principes démocratiques, et la contribution de chaque participant.
- Favoriser le développement des liens sociaux.
- Favoriser l'autonomie des personnes.